

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

COMITÉ DÉPARTEMENTAL de ...





CRÉATION REPRISE (Cochez case correspondante)	☐ DUPLICATA		☐ MUTATION	
Nom				
Prénom				
Date de naissance//				
Sexe ☐ M ☐ F NATIONALITÉ				
Adresse				
Code PostalVille@.				
CLASSIFICATION				
N° de licence]
O ÉLITE O H	ONNEUR		☐ PR	OMOTION
Je fournis une PHOTO D'IDENTITÉ et j'accepte d'être p				eléchargée sur le logiciel fédéral de
gestion des licences. Le demandeur est susceptible de recevoir des offres commerciales de partenaires commerciaux de la F.F.P.J.P.				
Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case				
CERTIFICAT MÉDICAL				
- Pour les nouveaux licenciés : fournir un certificat médical datant de moins d'un 1 an ;				
- Pour les renouvellements : certifie avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. (A défaut fournir un nouveau certificat médical).				
- Pour les mineurs : Je soussigné(e) M/Mmeen ma qualité de représentant légal				
de, atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.				
Je suis informé que la responsabilité de la FFPJP et de ses organes déconcentrés ne peut être recherchée en cas d'erreur lors du renseignement du formulaire				
AUTORISATION PARENTALE				
Je soussigné, identifié ci-dessus, à pratiquer la Pétanque et le Jeu éventuel pour sa participation à des compétitions exté	Provençal au			
Personne à contacter en cas d'accident : (Nom :			Гél. :)
ATTESTATIO	ON CLID	L'HONN	ELID	
ATTESTATION SUR L'HONNEUR				
Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et atteste :				
□ Avoir été informé qu'avec la licence, j'adhère simultanément au contrat collectif d'assurance souscrit auprès de MMA Assurances, par la F.F.P.J.P., conformément à l'article L 321.1 du Code du Sport, des garanties qu'il contient et de la possibilité de renoncer à l'assurance de base accordée en cas d'accidents corporels. NB : le coût de cette assurance non obligatoire accordée en base dans la licence est de 0,35 € (incluant frais et taxes). Si vous souhaitez renoncer à l'assurance de base « accident corporel », cocher cette case □				
Avoir été informé de l'intérêt de souscrire les garanties complémentaires optionnelles accidents corporels, correspondant à l'option « AVANTAGE » proposée par M.M.A. Assurances conformément à l'article L 321-4 du Code du Sport (cf. bulletin d'adhésion au verso).				
SIGNATURE DU JOUEUR ou du REPRÉSENTA	NT LÉGAL			